



MAISON D'ARRÊT DE ROUEN

S.P.S

affilié à la  Fédération
Générale
Autonome des
Fonctionnaires

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANT(e)S

ON NOUS PREND POUR DES ÂNES !

Le Dimanche 06 novembre vers 15heures lors du mouvement promenade notre collègue le gradé de quart a été violemment agressé par un détenu du quartier mineur.

En effet celui-ci n'appréciant pas une remontrance sur son attitude à tenir envers le personnel, il a mis un violent coup de poing au visage du gradé.

Ce jeune a été raccompagné dans sa cellule car il a 13 anssur le papier...

Sachez que ce détenu âgé de soit disant 13 ans aujourd'hui avait 15 ans lors de sa précédente incarcération sur l'établissement en 2021.

Grâce à ce subterfuge il ne pourra être sanctionné en commission de discipline mais a également échappé à son placement en régime strict puisque l'officier remplaçant du quartier mineur a estimé que cela n'en valait pas la peine... Cette décision est pitoyable et méprisante envers le personnel

Surtout lorsque l'on sait que cet individu est arrivé sur l'établissement en transfert disciplinaire suite à une agression physique envers des agents sur L'EPM D'ORVAULT.

Le protagoniste peut donc se rendre aux activités et continuer son quotidien sans aucune inquiétude et avec une certaine provocation envers les agents.

Quelle message cette gestion fait passer aux autres personnes détenues du quartier mineur ?

Madame La Directrice cela fait trop longtemps que cette gestion calamiteuse porte atteinte à la sécurité de nos collègues et comptons donc sur vous afin que cela cesse.

Le bureau local le 08/11/2022

